

## MANPOWER S'ACCROCHE AUX BRANCHES !

Toutes les Organisations Syndicales Représentatives se sont mobilisées les 6 et 7 février dernier au pied de Landscape, siège social de Manpower, pour « crier » haut et fort le mécontentement de tous les salariés de l'entreprise concernant leur rémunération.

Notre objectif était bien d'obliger la direction à continuer les échanges pour obtenir plus d'augmentations de salaires avec des revendications communes :



Notre DRH a donc mis à la signature un procès-verbal de désaccord.

Sans même attendre la position des Organisations Syndicales, il a ensuite, et de façon tout à fait déloyale, communiqué sa décision unilatérale auprès de tous les permanents dès ce vendredi 9 février :

3% d'Augmentation Individuelle au 1<sup>er</sup> juillet 2024 !

Cette démarche n'avait qu'un seul but : placer les organisations syndicales en porte à faux par un chantage absurde au mépris des intérêts des salariés permanents !

Avec cette décision unilatérale, ce seront encore des centaines de salariés de l'entreprise qui seront laissés au bord de la route avec aucune augmentation de salaire et l'inflation qui ne cesse d'entamer notre pouvoir d'achat !

Les salariés permanents doivent savoir que ce même vendredi 9 février, notre DRH Groupe Franck Bodikian, a négocié avec les organisations syndicales représentatives, 5% d'Augmentation Générale de l'ensemble des niveaux des salaires minima conventionnels de notre profession au 1<sup>er</sup> mars 2024 en tant que représentant de Prism'emploi !

Notre DRH ose même vous dire que c'est la meilleure augmentation depuis 15 ans or, ne serait-ce que l'année dernière, la moyenne des augmentations a été de 6,1% (chiffre donné par ce même DRH lors de la NAO).

Pour être entendues et afin d'obtenir des augmentations de salaire dignes de votre investissement, toutes les organisations syndicales représentatives ont décidé de lancer un appel à la grève pour le 5 mars prochain car le non-partage de la valeur ajoutée produit par les salariés devient indécent.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter via le mél : [greve5marsmanpower@gmail.com](mailto:greve5marsmanpower@gmail.com), anonymat et confidentialité garantie !

Partagez et faites partager la pétition sur change.org : <https://chng.it/6znKzJCTtb> , pour nous donner de la force et nous aider à faire bouger la direction de l'entreprise !

